

DÉVELOPPONS ENSEMBLE LA CULTURE DU RISQUE !

7 › Partez à la découverte de notre région
avec «Fais tes balises»

11 › Nouveau : un conteneur jaune pour vos
papiers et cartons



SOMMAIRE

3 > TRAVAUX ET RECONSTRUCTION

- » Les ouvriers communaux sur tous les fronts : un automne actif à Trooz
- Un entretien du cadre de vie
- Des interventions techniques en continu
- En route vers l'hiver
- Des fêtes qui se préparent aussi !

4 > ÉCOLES

- » Les élèves de...
 - Les élèves de 5^e année deviennent « Benjamin secouriste » à Trooz
 - Les élèves de l'école de Fraipont cuisinent les récoltes de leur jardin
 - Les élèves de La Brouck découvrent un petit paradis, le parc Chlorophylle
 - Les élèves de Nessonvaux et Prayon à la découverte du monde des abeilles
 - Les élèves de Trooz à la découverte du corps humain à la Maison de la Science de Liège
 - Les enfants de Péry et de Prayon se sont envolés avec les abeilles !
- A Trooz, les écoles communales se souviennent pour mieux construire l'avenir

6 > CULTURE/BIBLIOTHEQUE

- » Bibliothèques : Christian VOLTZ, l'artisan de l'éphémère durable

7 > TOURISME

- » Un peu plus d'information touristique dans notre paysage
- » Partez à la découverte de notre région avec l'application "fais tes balises" !

8 > DOSSIER

- » Développons ensemble la culture du risque !

10 > CPAS

- » Electricité : nouveaux tarifs en 2026

11 > INFOS UTILES

- » Nouveau : un conteneur jaune pour vos papiers et cartons à partir de janvier 2026 !
- » Faux appels « Card Stop » : restez sur vos gardes !
- » Révision du revenu cadastral : mise à jour pour plus d'équité fiscale
- » Formations numériques mobitic : découvrez, apprenez, progressez

13 > ETAT CIVIL

14 > VIVRE À TROOZ

- » Des œuvres pour se souvenir, se rassembler et aller de l'avant
- » Période de chasse rappel : prudence lors de vos balades à Trooz

16 > AGENDA

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Joëlle DEGLIN

Toute reproduction totale ou partielle nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER ÉCOLOGIQUE

Tirage 4250 ex.

Photo de couverture :
© Forêt-Village

Éditeur responsable

Collège communal

Conception et réalisation

Service Communication

Grand'rue 216c - 4870 TROOZ

Communication@trooz.be

Graphisme : Noir & Clair

Administration communale

Grand'Rue 216C - 4870 TROOZ

0487 37 74 23

info@trooz.be

www.trooz.be



Rejoignez-nous
sur Facebook



Chères Trooziennes, chers Troозиens,

En cette fin d'année, notre commune continue d'avancer avec dynamisme et solidarité. Vous le constaterez au fil de ce numéro : sur le terrain, nos équipes sont pleinement mobilisées. Travaux de voirie, entretien des écoles, préparatifs d'hiver, remise en état de berges et d'espaces publics... chaque jour, des dizaines d'actions concrètes améliorent notre cadre de vie.

Trooz se reconstruit aussi avec sens et mémoire. Les œuvres commémoratives installées dans plusieurs quartiers, créées par un artiste local, nous invitent à nous souvenir tout en regardant vers l'avenir. Dans le même esprit, de nouveaux panneaux touristiques ont vu le jour grâce au travail remarquable du Syndicat d'Initiative et de nombreux bénévoles, mettant en valeur notre patrimoine et nos balades.

L'année 2026 apportera également des changements pratiques : l'arrivée du **conteneur jaune** pour les papiers et cartons, l'évolution du **tarif bihoraire**, ou encore la poursuite des formations numériques **MOBITIC** pour renforcer l'inclusion et l'autonomie de chacun.

Enfin, la sécurité reste notre priorité. La saison de chasse impose vigilance lors de vos promenades, et nous lançons un appel collectif à développer une véritable culture du risque : information, préparation et inscription à BE-Alert sont essentielles pour la protection de tous.

Ensemble, restons attentifs, solidaires et fiers de notre commune. Je vous souhaite déjà de belles fêtes de fin d'année et vous remercie, une fois de plus, pour votre confiance.

Votre Bourgmestre,
Fabien **BELTRAN**



VISITEZ TROOZ.BE





LES OUVRIERS COMMUNAUX SUR TOUS LES FRONTS : UN AUTOMNE ACTIF À TROOZ

Sous le soleil ou sous la pluie, les ouvriers communaux ne ménagent pas leurs efforts. À l'approche de l'hiver, leurs journées sont rythmées par l'entretien, la réparation et la préparation du matériel pour affronter les prochains mois. Dans les écoles, sur les routes, dans les plaines de jeux ou le long des cours d'eau, leur présence se fait sentir partout dans la commune.

UN ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

Les équipes du service technique assurent au quotidien l'entretien des écoles, des plaines de jeux et des espaces publics.

Les dernières tontes ont été réalisées, les feuilles ramassées, les accotements débroussaillés et les places communales remises au propre.

Les bancs, fontaines et garde-corps bénéficient d'un **coup de fraîcheur** grâce à un vaste programme de peinture : de la rue de Forêt à Nessonvaux, du vieux cimetière de Prayon au pont de la Samaritaine, les retouches de couleur redonnent de l'éclat au patrimoine local.

Et parmi ces réalisations, une touche artistique vient embellir le quotidien des plus jeunes : **une fresque murale a été peinte dans le réfectoire de l'école de Prayon**. Colorée et vivante, elle apporte une atmosphère chaleureuse à ce lieu de vie scolaire et témoigne du souci du détail et de la créativité des équipes communales.



DES INTERVENTIONS TECHNIQUES EN CONTINU

En parallèle, les ouvriers multiplient les chantiers de réparation et d'aménagement.

Parmi les réalisations récentes figurent la **remise en état des escaliers** de la gare de Trooz, du terrain de basket et des écoles de Nessonvaux, la **réfection des terrains de pétanque**, l'**empierrement de plusieurs zones** (rue de la Vesdre, monument de la gare, zoning de Prayon) ainsi que la **pose de tarmac à froid** et le **curage des fossés**.

Des interventions de sécurité ont également été menées **rue de Trassenster** et **rue Biche-les-Prés**, avec la réparation d'une conduite d'égouttage obstruée et la remise en état des avaloirs.

Le **renouvellement du mur de berge de la Fenderie**, accompagné de la pose d'un garde-corps, illustre la volonté de la commune d'allier sécurité et durabilité. D'autres chantiers structurants sont en cours, notamment les travaux de maçonnerie et de gunitage des voûtes à la Fenderie et au Maka.



EN ROUTE VERS L'HIVER

Alors que les feuilles tombent, la commune se prépare activement à la saison froide.

Les véhicules communaux sont nettoyés, entretenus et révisés. Les machines de déneigement sont prêtes à reprendre du service et la **tournee d'hiver est déjà planifiée**. Les accotements sont remis en état, les grilles et tuyaux inspectés, et les fossés nettoyés pour éviter tout engorgement en cas de fortes pluies.

DES FÊTES QUI SE PRÉPARENT AUSSI !

En parallèle des travaux techniques, l'équipe communale se mobilise pour les événements de fin d'année : **distribution des sapins de Noël aux commerçants**, **préparation du Marché de Noël à Péry** et **organisation de la Journée de l'Arbre**.

Un travail de l'ombre mais essentiel, qui contribue à faire de Trooz une commune accueillante et animée.

Suivez l'avancement des chantiers ainsi que le reportage photos sur le travail de nos ouvriers sur www.trooz.be



LES ÉLÈVES DE...

LES ÉLÈVES DE 5^e ANNÉE DEVIENNENT « BENJAMIN SECOURISTE » À TROOZ

Dès la rentrée, les élèves de 5^e année des écoles communales de Trooz ont eu l'occasion de suivre une formation pas comme les autres : celle de « benjamin secouriste ». Ce programme, à la fois ludique et formateur, vise à initier les plus jeunes aux gestes de premiers secours et aux bons réflexes à adopter en cas d'accident.

Encadrés par des pompiers, les enfants ont appris à reconnaître les situations d'urgence, à protéger, alerter et secourir de manière adaptée. Ils ont également découvert comment réagir face à une blessure légère, une brûlure, un saignement ou encore un malaise. L'approche, très concrète, repose sur la mise en situation, afin que chaque élève puisse acquérir des gestes simples, mais essentiels, susceptibles de sauver des vies.

À l'issue de cette formation, chaque participant a reçu un cahier richement illustré reprenant l'ensemble de la matière abordée, ainsi que le précieux brevet de benjamin secouriste. Fier de son diplôme, chaque enfant repart désormais avec la satisfaction d'être capable d'aider son prochain en cas de besoin, que ce soit dans la cour de récréation, à la maison ou dans la vie quotidienne.

Cette initiative, soutenue par la commune de Trooz, s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation à la citoyenneté et à la responsabilité. En formant dès le plus jeune âge à la solidarité et à la prévention, l'école contribue à bâtir une génération attentive, capable d'agir avec sang-froid et bienveillance face aux imprévus.



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE FRAIPONT CUISINENT LES RÉCOLTES DE LEUR JARDIN !

Depuis la rentrée, les élèves de l'école communale de Fraipont ont mis la main « à la pâte » et à la soupe ! Grâce aux fruits et légumes de leur jardin, ils ont cuisiné de délicieux gâteaux aux pommes et une savoureuse soupe au potiron.

Les pommes, que les enfants ont cueillies avec soin, provenaient directement des pommiers du jardin de l'école. Quant aux potirons, ils avaient été plantés par les élèves eux-mêmes au printemps dernier, dans leur petit potager.

Après la récolte, place à la cuisine ! Les enfants ont épluché, coupé, mélangé et goûté avec enthousiasme. Le parfum des gâteaux sortant du four et de la soupe chaude a embaumé toute l'école.

Et ce n'est qu'un début ! Chaque mois, une nouvelle soupe sera préparée, avec un défi original : un mois, une couleur. Les élèves découvriront ainsi de nouvelles saveurs, de nouvelles recettes et des légumes de toutes les couleurs.

Une belle manière d'apprendre à connaître les fruits et légumes de saison, de partager un moment convivial, et de découvrir le plaisir de cuisiner ce que l'on a soi-même fait pousser !



LES ÉLÈVES DE LA BROUCK DÉCOUVRENT UN PETIT PARADIS, LE PARC CHLOROPHYLLE

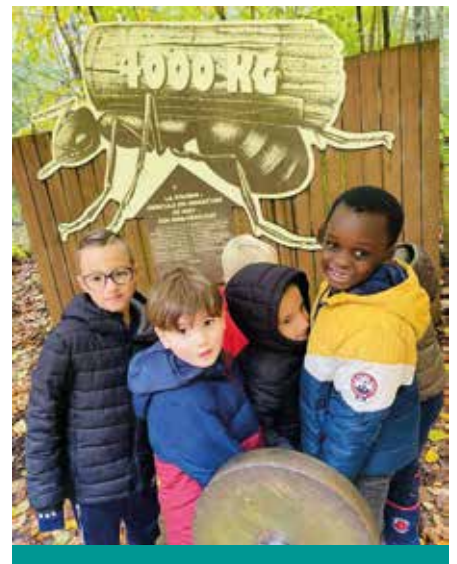
Le mardi 7 octobre, les élèves de l'école de La Brouck, de la M1 à la P4, ont pris la route, direction le parc Chlorophylle, un véritable paradis vert niché au cœur des Ardennes belges !

Dès leur arrivée, les enfants ont été émerveillés par la beauté du lieu : sentiers boisés, ponts suspendus, cabanes perchées et aires de jeux en pleine nature n'attendaient plus qu'eux. Accompagnés de leurs enseignants, ils se sont lancés dans une journée d'aventures et de découvertes, à la fois ludique et éducative.

Tout au long du parcours, les petits explorateurs ont appris mille et une choses sur la forêt, les animaux et les plantes qui l'habitent. Certains ont relevé de petits défis nature, d'autres ont profité des jeux en bois géants ou du grand parcours sensoriel pieds nus !

Entre les rires, les courses effrénées dans les sentiers et quelques batailles de boue imprévues, chacun a vécu une expérience unique, pleine de bonne humeur et de camaraderie.

Cette journée en pleine nature restera sans aucun doute un merveilleux souvenir pour tous les élèves, ravis de ce moment de partage et d'évasion !



LES ÉLÈVES DE NESSONVAUX ET PRAYON À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DES ABEILLES

Depuis la rentrée, les élèves des implantations communales de Nessonvaux et Prayon ont mené un magnifique projet autour des abeilles et de leur rôle essentiel dans la nature.

Cette animation, mêlant découvertes scientifiques, sensibilisation à l'environnement et activités manuelles, a permis aux enfants d'en apprendre davantage sur ces insectes indispensables à la pollinisation et à l'équilibre des écosystèmes.

Pour clôturer cette belle aventure, les élèves ont pu :

- Déguster du miel et en découvrir les différentes saveurs,
- Confectionner des bougies en cire d'abeille,
- Observer et comprendre le fonctionnement d'une ruche,
- Et surtout, découvrir le mode de vie des abeilles et leur importance pour la biodiversité.

Cette expérience enrichissante a suscité curiosité et émerveillement chez les enfants, tout en renforçant leur conscience écologique.



LES ÉLÈVES DE TROOZ À LA DÉCOUVERTE DU CORPS HUMAIN À LA MAISON DE LA SCIENCE DE LIÈGE

Les élèves de 5^e et 6^e années des implantations communales de Péry, Fraipont et La Brouck ont pris la direction de Liège pour une visite à la Maison de la Science. Au programme : une animation captivante intitulée « Le corps en action(s) », consacrée au squelette, aux muscles et au cerveau.

Notre squelette façonne notre silhouette et protège nos organes. Avec l'aide de nos muscles et de notre cerveau, il nous permet de bouger, courir, sauter ou simplement respirer. Mais connaissons-nous vraiment le fonctionnement de notre propre corps ? C'est la question à laquelle les élèves ont tenté de répondre au fil de leur visite.

Dans la première salle, les jeunes scientifiques en herbe se sont glissés dans la peau de médecins légistes. À travers diverses expériences, ils ont découvert si nous possédons tous le même squelette et comment nos os s'articulent pour nous permettre de tenir debout et de bouger.

La deuxième salle les a ensuite plongés dans l'univers fascinant du système nerveux. Tests de réflexes volontaires et involontaires, observation du rôle du cerveau... Les élèves ont pu comprendre comment les informations circulent dans notre corps et comment notre cerveau orchestre chacun de nos gestes.

Entre découvertes scientifiques et expériences ludiques, cette journée a permis aux enfants d'apprendre tout en s'amusant. Ils sont repartis avec la tête et le corps pleins de nouvelles connaissances !



LES ENFANTS DE PÉRY ET DE PRAYON SE SONT ENVOLÉS AVEC LES ABEILLES !

Ces dernières semaines, les élèves de P1-P2 et P3 de Péry ainsi que ceux de P1-P2 de Prayon ont plongé dans un univers bourdonnant de découvertes : celui des abeilles !

Lors d'une visite passionnante au Musée des Abeilles de Tilff, nos petits curieux ont découvert les secrets bien gardés de la ruche : le rôle de la reine, l'organisation des ouvrières et des faux-bourdons, la fabrication du miel et l'importance des abeilles pour notre planète. Grâce aux maquettes, aux objets exposés et aux animations interactives, chacun est reparti avec des étoiles (et des abeilles) plein les yeux !

Et pour prolonger l'aventure, rien de tel qu'un grand jeu de l'oie sur le thème des abeilles ! Les enfants ont relevé une foule de défis amusants : répondre à des questions, mimer la danse des abeilles, construire avec la nature... Un beau moment de rires, d'apprentissage et de coopération !

Une activité qui a fait le plein de bonne humeur, de curiosité et de respect pour la nature.



A TROOZ, LES ÉCOLES COMMUNALES SE SOUVIENNENT POUR MIEUX CONSTRUIRE L'AVENIR

Ce lundi 11 novembre, des élèves et enseignants des écoles communales de Trooz ont pris part à une cérémonie du souvenir empreinte d'émotion et de respect. Ensemble, ils ont observé un moment de recueillement avant de déposer des fleurs au monument aux morts situé près de la gare de Trooz.

Dans les jours précédant la commémoration, les enseignants ont consacré plusieurs leçons à l'histoire de la Première Guerre mondiale et à la signification du 11 novembre. L'objectif : permettre aux enfants de

comprendre le passé pour mieux saisir les valeurs de paix et de solidarité qui fondent notre présent. C'est ainsi qu'ils se sont rendus devant la stèle du souvenir de la commune et qu'à travers ce geste symbolique, les équipes éducatives ont souhaité rappeler l'importance du devoir de mémoire. Se souvenir, c'est aussi apprendre à ne pas reproduire les erreurs du passé et à faire vivre, au quotidien, les idéaux de respect et de tolérance.



BIBLIOTHÈQUES : CHRISTIAN VOLTZ, L'ARTISAN DE L'ÉPHÉMÈRE DURABLE



Christian Voltz vit et travaille à Strasbourg où il est né en 1967. Il est l'auteur et l'illustrateur d'une quarantaine d'albums pour enfants. Ses illustrations sont faites de bric et de broc, de fils de fer, de boutons, de boulons, de ressorts, de clous, de tissus, de cartons, de papiers découpés, de casseroles, de fourchettes, de brosses, de ferrailles rouillées, de bois flotté...

Ces petits bouts d'objets s'enchevêtrent et donnent naissance à des personnages cocasses, humains et animaux et à des histoires empreintes d'humour. L'expressivité des personnages, le ton caustique des récits et la subtilité des illustrations sont autant de traits caractéristiques de ses œuvres.

Christian Voltz décrit son travail ainsi : « J'invente des histoires sur des thématiques qui me touchent. Elles peuvent être rigolotes, ou plus profondes, comme la mort, l'orientation sexuelle, ou la res-

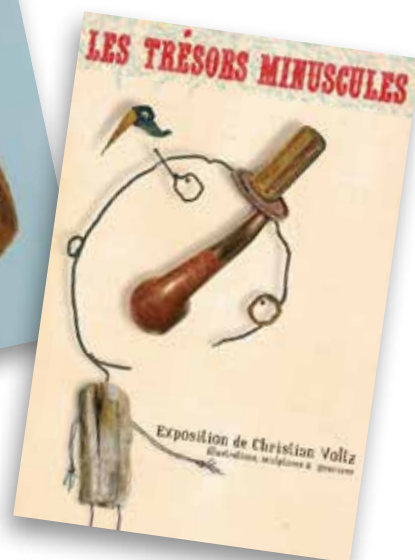
ponsabilité individuelle par exemple » et aussi « Je travaille essentiellement avec de petits objets de récup' qu'on a l'habitude de jeter. Souvent, le temps est passé dessus et ils se sont chargés de poésie. Ma manière de travailler est de les agencer de manière à ce qu'ils racontent une nouvelle histoire. Un boulon va devenir un œil, un manche d'outil patiné se transformera en nez... ».

À ce jour, ses ouvrages sont traduits en neuf langues (Angleterre, Allemagne, Brésil, Corée, Espagne,

Grèce, Italie, Taïwan).

Vous trouverez un grand nombre de ses livres dans les bibliothèques de Trooz. N'hésitez pas à venir les emprunter.

Une exposition consacrée à Christian Voltz, intitulée « Les trésors minuscules. Ou comment créer un monde avec trois fois rien », est actuellement visible, jusqu'au 4 janvier 2026 au Delta à Namur. Elle vaut le détour !!



Bienvenue à Trooz

visit
TROOZ
SYNDICAT D'INITIATIVE

TOURISME

Quartier de Trooz qui bouge sans cesse grâce au noeud formé par les différents moyens de communication, aux services et aux acteurs de l'économie.

La création de la Route de la Vallée (l'actuelle N61) et l'arrivée de la ligne de chemin de fer 32 qui fut inaugurée en 1843 favorisèrent l'échange de personnes et de marchandises. Ce qui a amené la présence de cafés, restaurants, pensions de famille mais aussi l'établissement d'artisanat, de notables comme des banquiers, médecins, architectes ainsi que de la Poste.

Ceci permit l'essor des activités artisanales et industrielles : métallurgies, briqueteries, marbrerie, soieries.

Patrimoine
Lieux et monuments
Personnes et colonies
Vieilles
Bâtiments

Le train vicinal

C'est en 1906 - 1907 que la ligne Poulange-Sartout est prolongée jusqu'à Trooz. Le train vicinal relie les lignes de chemin de fer de l'Ourthe et de la Vesdre à Trooz.



Le monument aux morts

Inauguré le 11 novembre 1918, il rend hommage aux victimes des guerres. Situé dans le cimetière, il est un bon exemple de l'art de Trooz.



Joseph Grosjean

Un respectueux est dédié à la gare pour commémorer la vie de Joseph Grosjean. Il fut un homme de bien, un homme de bien, un homme de bien.



Le Musée de la Radio

Il propose une collection de plus de 50 radios et objets représentant les techniques de communication. Ainsi, les radios sont exposées dans une vitrine.



UN PEU PLUS D'INFORMATION TOURISTIQUE DANS NOTRE PAYSAGE

Sans doute les avez-vous entre-aperçus ou vous êtes-vous arrêtés pour les lire ?

En effet, 14 panneaux d'information touristique sont dès à présent dans les villages de notre commune pour le plus grand plaisir des amoureux du patrimoine et de notre histoire locale. C'est surtout le résultat du travail d'un ensemble de personnes motivées et proactives.

Au lendemain des inondations, nous constatons que les panneaux situés dans le fond de la vallée de la Vesdre avaient disparus, emportés par les fortes eaux.

La Province de Liège section tourisme a permis aux communes sinistrées de leur venir en aide en octroyant des subsides pour la réalisation de nouveaux panneaux.

Le Syndicat d'Initiative de Trooz a donc posé sa candidature et a obtenu une enveloppe pour réinstaller les panneaux disparus, remettre en état les anciens et surtout créer des visuels plus modernes correspondants au goût du jour.

Ainsi, au recto vous découvrirez le patrimoine propre au village illustré par des photos et textes ; et au verso, vous retrouverez une carte avec les tracés des 7 balades communales et le Tour de Trooz.

Durant des mois, un ensemble de personnes ont travaillé à la réalisation et à la mise en place de ces structures en bois :

- ▶ Les bénévoles pour les textes, le choix des photos et la restauration de certaines boiseries.
- ▶ L'infographiste et le cartographe du GREOVA.
- ▶ Les entreprises locales pour les structures en bois et les impressions.

- ▶ Le service travaux de la Commune de Trooz pour la mise en place.

Le Syndicat d'initiative les remercie dès lors chaleureusement pour leur implication sans oublier l'Agence Wallonne pour le Patrimoine et la commune de Trooz pour les diverses autorisations. Et la Province de Liège sans quoi ce projet n'aurait pas été possible à court terme.

Vous avez des idées pour développer l'accueil touristique ? Contactez-nous ! info@visit-trooz.be ou via notre page Facebook Syndicat d'initiative de Trooz

Partez à la découverte de notre région !



Fais
tes
balises



PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE RÉGION AVEC L'APPLICATION "FAIS TES BALISES" !

Et si vous redécouvriez Trooz et la région Ourthe-Vesdre-Ambève autrement ? Grâce à l'application "Fais tes balises", c'est désormais possible !

La commune de Trooz fait partie de cette belle aventure qui invite habitants et visiteurs à explorer le territoire à pied ou à vélo, au fil de parcours interactifs et de balises à découvrir.

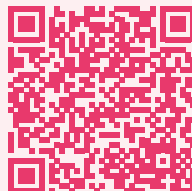
Véritable outil collaboratif, "Fais tes balises" vous permet de créer ou de suivre des itinéraires personnalisés, tout en partant à la rencontre du patrimoine, des producteurs locaux, des commerces, des loisirs et des richesses naturelles de notre belle région.

Chaque balade devient une expérience unique : une façon ludique et inspirante de mieux connaître ce qui nous entoure, tout en profitant du grand air !

Récompensée par le **Prix Ardent 2023** et le **Prix Smart Data de la Région wallonne 2024**, l'application ne cesse d'évoluer et de s'enrichir grâce à la participation des citoyens.

Alors, pourquoi pas vous ?

Téléchargez gratuitement "Fais tes balises" dès maintenant sur votre smartphone et partez à la découverte de l'OVA... une balise à la fois !





DÉVELOPPONS ENSEMBLE LA CULTURE DU RISQUE !

À Trooz, la nature nous a mis à rude épreuve par le passé. Que ce soient les inondations, un incendie ou une coupure de courant inattendue due à de grosses chutes de neige, nous avons déjà traversé des moments difficiles. C'est pourquoi il est crucial d'agir maintenant, dans une démarche de prévention, pour être prêts.

La culture du risque, c'est avant tout une histoire de bon sens et d'entraide. Elle repose sur une vérité essentielle : le citoyen est le premier acteur de sa sécurité. C'est la promesse que chaque personne, informée et préparée, devient acteur de sa propre sécurité et de celle de ses proches.

Voici quelques consignes de sécurité que vous pouvez d'ores et déjà appliquer pour être acteur de votre propre sécurité :

S'INFORMER POUR MIEUX PROTÉGER VOTRE FOYER

En cas d'urgence, chaque minute compte. Savoir quoi faire avant, pendant et après un incident peut faire toute la différence. Prenez le temps de vous informer sur les risques présents dans votre environnement (zones inondables, infrastructures sensibles...), ainsi que les comportements à adopter pour chaque situation. Repérez les lieux sûrs, les itinéraires d'évacuation et les numéros d'urgence.

VOTRE INSCRIPTION À BE-ALERT, UN GESTE VITAL

Votre sécurité commence par un simple clic : inscrivez-vous dès aujourd'hui à BE-Alert ! C'est le système officiel qui vous avertit immédiatement par sms, appel ou e-mail lorsqu'une urgence survient dans votre zone.

Aujourd'hui à Trooz, seule une personne sur dix est inscrite. C'est trop peu ! Votre inscription augmente

votre sécurité mais aussi celle des autres habitantes et habitants car plus vous êtes nombreux, plus l'alerte circule vite et sauve des vies. Faites-le pour vous, pour vos proches et pour notre sécurité à toutes et tous. L'inscription est gratuite sur www.be-alert.be.

Alerté directement en situation d'urgence

Lors d'une situation d'urgence, pouvoir diffuser une **information claire et rapide** vers le citoyen est d'une importance capitale.

Ce système d'alerte peut être mis en œuvre de 3 manières différentes :

1. Inscription
Êtes-vous inscrit à BE-Alert ? Via ce système, vous pourrez recevoir un message (par SMS, appel vocal ou e-mail) lorsqu'il y a une situation d'urgence dans votre quartier.

2. Localisation
Il est possible que vous vous trouviez physiquement à l'endroit où une situation d'urgence se produit.

Les autorités peuvent alors vous informer, même si vous n'êtes pas inscrit à BE-Alert, sur la base de votre localisation.

Pour ce faire, une zone à risque est sélectionnée. Toutes les personnes se trouvant dans ce périmètre recevront le message d'alerte par sms via des mâts d'émission.

3. Diffusion de masse
Dans ce cas, le message d'alerte apparaît sur par ex. des panneaux digitaux d'information installés sur la voie publique, le long de la route, ou dans les transports publics.

PRÉPAREZ VOTRE « PLAN D'URGENCE FAMILIAL »

En cas de crise, les secours interviennent en priorité là où les besoins sont les plus urgents.

C'est pourquoi il est essentiel que vous soyez autonomes pendant un certain temps et que vous sachiez quoi faire sans paniquer.

Un plan d'urgence familial, c'est une série de gestes simples préparés qui peuvent faire toute la différence.

1. Apprenez à connaître votre habitation :

- Localisez vos compteurs de gaz, d'eau et d'électricité et apprenez à les couper.
- Installez des détecteurs de fumée et testez-les régulièrement.
- Assurez-vous de pouvoir ouvrir manuellement les portes ou volets électriques en cas de panne de courant.
- Gardez un extincteur fonctionnel et sachez comment vous en servir.

Ces simples repères peuvent vous faire gagner un temps précieux si vous devez évacuer ou sécuriser votre logement.

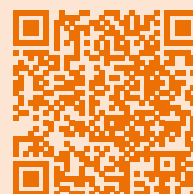
2. Préparez un kit d'urgence accessible :

Rassemblez dans un sac facile d'accès : une trousse de premiers secours, une lampe de poche (idéalement à manivelle), de l'eau potable et des aliments non périssables, un chargeur de téléphone ou une batterie externe, une radio à piles pour suivre les consignes des autorités et des copies de vos documents importants (carte d'identité, assurances, ...). N'oubliez pas la nourriture et la laisse pour vos animaux, pensez à vos médicaments habituels (vérifiez le contenu régulièrement).

3. Planifiez votre évacuation et vos contacts :

- Identifiez plusieurs sorties possibles de votre habitation et repérez un point de rassemblement à l'extérieur.
- Convenez à l'avance de l'itinéraire le plus sûr.
- Mémorisez les numéros essentiels en téléchargeant l'application 112be.
- Créez une liste papier des numéros utiles (médecin, assurance, voisins) et enregistrez une personne de contact SOS (ice – « in case of emergency » ; acronyme international) dans votre téléphone.
- Déterminez également deux personnes de contact : une à proximité et une autre plus éloignée.

Mon plan d'urgence :



ON S'ENTRAÎNE ET ON DIALOGUE

Parlez-en en famille. Impliquez chaque membre du foyer, même les enfants, dans la préparation du plan. Expliquez-leur les numéros d'urgence et les gestes à adopter. Discutez aussi avec vos voisins : un réseau de solidarité locale est une force en cas de crise.

Entraînez-vous ! Un plan testé est toujours plus efficace qu'un plan sur papier. Organisez une simulation d'évacuation une fois par an pour identifier les faiblesses et renforcer les bons réflexes.

ATTENTION À LA DÉSINFORMATION !

Consultez les canaux officiels (la page Facebook de la commune, police, pompiers).

En période de crise, les rumeurs circulent vite. Vérifiez toujours la source avant de relayer un message.

Si vous avez un doute, ne partagez pas, car une fausse information peut créer de la confusion et gêner les secours.

ENSEMBLE, VERS PLUS DE RÉSILIENCE

La commune de Trooz prépare actuellement des **brochures pratiques** reprenant les consignes à suivre en cas d'inondation, d'incendie ou d'autres situations d'urgence.

Notre objectif : faire en sorte qu'en vous informant, en préparant votre plan familial et en vous inscrivant à BE-Alert, vous contribuez directement à la sécurité de toute la commune.



Alors, n'attendez plus :

inscrivez-vous sur www.be-alert.be et incitez vos proches à en faire autant !

Plus d'infos : <https://centredecrise.be/fr/que-pouvez-vous-faire>



ELECTRICITÉ : NOUVEAUX TARIFS EN 2026

LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE

A partir du 1^{er} janvier 2026, les horaires des heures pleines et des heures creuses changeront.

QU'EST-CE QUE LE BIHORAIRE ?

Petit rappel, le bihoraire est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines » et les heures « creuses ».

Actuellement, les personnes qui disposent d'un compteur bihoraire bénéficient du tarif heures « creuses » pendant la nuit et pendant tout le week-end.

Avec un compteur bihoraire, le tarif de distribution de l'électricité dépend du moment où l'on consomme l'électricité. Durant les heures pleines, le tarif est un peu plus élevé, tandis que pendant les heures creuses, il est plus avantageux.

Ce régime, en place depuis plus de 40 ans, évolue.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

À partir du 1^{er} janvier 2026, la journée sera divisée en quatre tranches horaires :

- ▶ Heures pleines : de 7 h à 11 h et de 17 h à 22 h
- ▶ Heures creuses : de 22 h à 7 h et de 11 h à 17 h

Les horaires des périodes des heures pleines et des heures creuses seront **identiques en semaine et le week-end** : un nouvel horaire unique s'appliquera tous les jours.

Pour les personnes qui ont un compteur monohoraire, rien ne change.

DOIS-JE FAIRE QUELQUE CHOSE ?

Non, le **changement** vers les nouvelles plages du bihoraire est **automatique**, vous ne devez rien faire. Que vous ayez un compteur électromécanique (avec la roulette qui tourne) ou un compteur communicant (digital), le changement sera opéré à distance par votre gestionnaire de réseau. Aucune action n'est requise de votre part.

Seules les personnes ayant demandé la désactivation de la fonction communicante de leur compteur digital seront contactées par leur gestionnaire de réseau.

POURQUOI LES PLAGES HORAIRES CHANGENT-ELLES POUR LES COMPTEURS BIHORAIRES ?

Ce changement vise à mieux s'adapter à l'évolution du paysage énergétique et aux nouveaux usages.

Avec l'arrivée des sources d'énergie renouvelable telles que le soleil et le vent, il y a un surplus d'énergie à certains moments de la journée.

Et les besoins en électricité ont changé avec l'évolution des modes de vie.

En consommant durant les heures creuses, les citoyens bénéficient d'une électricité plus respectueuse de l'environnement, à un tarif plus avantageux et contribuent donc à un système énergétique plus durable et plus équilibré.

LE TARIF BIHORAIRE EST-IL FAIT POUR VOUS ?

Pour la majorité des ménages wallons, ce tarif s'avère plus avantageux que celui du compteur monohoraire.

Si vous consommez au moins un quart de votre énergie durant les heures creuses (11h-17h et 22h-7h), le bihoraire est souvent le bon choix.

COMMENT MODIFIER SON TARIF ?

Si vous souhaitez modifier votre tarif de distribution, et passer par exemple d'un tarif monohoraire à un tarif bihoraire, vous devez prendre contact avec votre fournisseur d'énergie.

COMMENT TIRER LE MEILLEUR DU TARIF BIHORAIRE ?

En planifiant vos consommations importantes pendant les heures creuses : entre 11h et 17h ou entre 22h et 7h. Par exemple, programmez votre boiler électrique durant ces plages pour profiter du tarif de distribution le plus avantageux.

Ces **nouvelles habitudes de consommation** auront un **effet positif sur votre facture et sur le réseau électrique**.

JE BÉNÉFICIE DU TARIF SOCIAL, QUEL SERA L'IMPACT POUR MOI ?

Si vous bénéficiez du tarif social, et que vous consommez de l'électricité en régime bihoraire en Wallonie, le tarif social vous sera facturé en tenant compte des nouvelles plages du bihoraire. Vous devrez donc vous aussi adapter vos habitudes de consommation dès le 1^{er} janvier 2026.

J'AI UN COMPTEUR AVEC FONCTION PRÉPAIEMENT ACTIVÉE, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR MOI ?

L'heure de votre compteur à prépaiement sera également adapté dès le 1^{er} janvier 2026. Vous devrez donc être vigilant au moment où vous consommerez de l'électricité, particulièrement le weekend puisque le weekend ne sera plus entièrement en heures creuses.

CE CHANGEMENT S'APPLIQUERA-T-IL À TOUS LES UTILISATEURS DU RÉSEAU ?

Le changement des plages du bihoraire concerne tous les consommateurs raccordés au réseau basse tension, avec un niveau de puissance inférieur à 56 kVA, et qui sont équipés d'un compteur communicant ou d'un compteur électromécanique.

Pour les utilisateurs du réseau basse tension dont la puissance de raccordement est supérieure à 56 kVA, seuls ceux dont la puissance de prélèvement n'est pas mesurée (compteur de type YMR) se verront appliquer les nouvelles plages du bihoraire à partir du 01/01/2026.

PERMANENCE ENERGIE AU CPAS

Le CPAS organise une permanence Energie le vendredi matin, de 9h à 11h sans rendez-vous, Grand'Rue 216 C à Trooz.

- ▶ Mme Shirley JOHNE
Tél. : 0484 92 82 37
Mail : shirley.johne@trooz.be

Sources : cwape.be - energie.wallonie.be





NOUVEAU : UN CONTENEUR JAUNE POUR VOS PAPIERS ET CARTONS À PARTIR DE JANVIER 2026 !

À partir de **mars 2026**, un nouveau venu fera son apparition dans vos habitudes de tri : le **conteneur jaune** pour la collecte des **papiers et cartons**.

Ce changement, mis en place par **Intradel**, vise à faciliter le tri sélectif tout en améliorant la propreté publique.

UN CONTENEUR PLUS PRATIQUE ET PLUS ÉCOLOGIQUE

Les nouveaux conteneurs jaunes sont fabriqués à **80 % à partir de plastique recyclé** – un geste supplémentaire en faveur de l'environnement.

Ils seront **distribués en février** aux habitants des communes partenaires d'**Intradel** (sauf Liège, qui conserve sa collecte hebdomadaire).

Intradel vous adressera prochainement un **courrier personnalisé** précisant les modalités pratiques de la distribution dans votre commune.

QUE PEUT-ON Y DÉPOSER ?	SONT INTERDITS
› Papiers › Magazines et journaux › Enveloppes › Cartons	› Le papier ou carton souillé de gras ; › Le papier-peint ; › Les sachets ou papiers en aluminium ; › Le papier cellophane ; › Les films plastiques des imprimés.

QUAND A LIEU LA COLLECTE ?

Les papiers et cartons seront collectés **toutes les deux semaines**, le mercredi, le **même jour que les PMC**. Pour connaître la date précise de votre prochaine collecte, consultez votre **calendrier Intradel** via ce lien : <https://bit.ly/2WGofbb>

QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER

- › Retirez le film plastique entourant les magazines et publicités ;
- › Placez votre conteneur jaune sur le trottoir ou l'accotement la veille ou le jour même de la collecte ;
- › Ne déposez **que** du papier et du carton, **vides, propres et secs** ;
- › Fermez toujours le couvercle pour éviter que les papiers s'envolent ou soient mouillés ;
- › Rentrez votre conteneur après la collecte ;
- › En cas de non-respect du tri, votre conteneur ne sera pas collecté.

Avec ce nouveau **conteneur jaune**, le tri devient encore plus simple, plus propre et plus durable.

Bienvenue à votre nouveau compagnon de tri !

FAUX APPELS « CARD STOP » : RESTEZ SUR VOS GARDES !

Card Stop ne vous appellera jamais proactivement pour vous informer de transactions frauduleuses.

Si vous recevez un appel vous demandant d'effectuer une action au nom de Card Stop (comme confirmer, annuler ou bloquer un paiement), raccrochez immédiatement ! Il s'agit d'un appel frauduleux dont le but est de vous soutirer des données personnelles.

Ne communiquez **jamais** votre code PIN, ni aucun autre code bancaire, par téléphone ou via un lien reçu par e-mail, SMS ou encore sur les réseaux sociaux.

Ni **Card Stop**, ni **votre banque**, ni **la police**, ni **la justice** ne vous demanderont ce type d'informations.

Il ne vous sera **jamais non plus demandé d'utiliser votre lecteur de carte bancaire** ou un moyen d'identification en ligne (comme **itsme**) pour confirmer un paiement ou soi-disant « annuler » des transactions frauduleuses.

Ces pratiques sont les signes clairs d'une tentative de fraude.

Aucune banque ni Card Stop n'enverra de coursier pour récupérer une carte bancaire prétendument défectueuse.



Ne laissez **jamais entrer** une personne qui se présente à votre domicile sous ce prétexte, même si elle porte un badge ou un vêtement avec le logo d'une banque.

N'ouvrez pas et appelez immédiatement le 112.



QUE FAIRE SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME ?

Contactez dans attendre votre banque.

Les banques disposent d'un service dédié à la fraude, disponible 24/24 et 7j/7. Vous trouverez leurs coordonnées sur leurs sites officiels.

Bloquez votre carte en appelant **Card Stop au 078 170 170**.

Déposez plainte auprès de la police, en apportant un maximum d'informations (captures d'écran, relevés, numéros d'appel, etc.).



RÉVISION DU REVENU CADASTRAL : MISE À JOUR POUR PLUS D'ÉQUITÉ FISCALE



Dans les prochaines semaines, vous êtes susceptibles de recevoir un courrier concernant la révision du revenu cadastral de votre habitation. Cette démarche vise à actualiser des données parfois figées depuis des décennies, à informer les habitants de leurs obligations en matière de déclaration et de permis, et à rappeler que le service Urbanisme est à leur disposition pour les accompagner.

POURQUOI UNE RÉVISION DU REVENU CADASTRAL ?

Le revenu cadastral est un élément clé du calcul du précompte immobilier que chaque propriétaire doit payer. Il correspond à une estimation de la valeur locative de votre bien et constitue donc la base fiscale liée à votre habitation.

Problème : dans de nombreux cas, ce revenu cadastral n'a plus été actualisé depuis les années 1980.

Pourtant, au fil du temps, beaucoup de logements ont évolué : transformation d'une grange en gîte, aménagement d'un grenier en chambre, ajout d'une salle de bain, extension ou amélioration du confort, etc. Ces modifications, parfois réalisées sans permis ou sans déclaration, ne sont pas toujours répercutées dans les données cadastrales.

Résultat : certains biens sont toujours repris à l'Administration du cadastre sur une base ancienne, qui ne correspond plus à leur réalité actuelle.

Afin de rétablir une plus grande équité fiscale entre les citoyens, le Conseil communal de Trooz a décidé d'adhérer à un service de la Province de Liège. Concrètement, un indicateur-expert sera chargé d'analyser la situation des biens et de transmettre les informations nécessaires à l'Administration générale de la documentation patrimoniale (SPF Finances).

COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER ?

Dans les prochaines semaines, vous êtes susceptibles de recevoir un courrier de la Commune. Celui-ci vous invitera à compléter un formulaire déclaratif, à fournir, selon le cas, des plans ou croquis cotés, ainsi que des photos récentes des façades et/ou aménagements intérieurs.

Ces documents devront être renvoyés dans les délais indiqués. Une fois rassemblées, les informations permettront à l'indicateur-expert d'actualiser la documentation patrimoniale. Si nécessaire, le revenu cadastral du bien sera adapté.

Il est important de préciser que cette démarche n'a rien d'une chasse aux fraudeurs. L'objectif n'est pas de sanctionner, mais de régulariser des situations anciennes et de mettre les données à jour pour refléter la réalité.

VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE

La loi prévoit que **tout propriétaire est tenu de déclarer au cadastre les modifications apportées à son bien**, même si elles ne nécessitent pas de permis d'urbanisme. Beaucoup de citoyens ignorent cette obligation et découvrent son existence seulement lorsqu'une régularisation est demandée.

En pratique, cela signifie que :

- » si vous agrandissez votre habitation,
- » si vous divisez une maison en plusieurs logements,
- » si vous améliorez significativement le confort (ajout de sanitaires, chauffage central, isolation, piscine, etc.),

vous devez en informer le cadastre. À défaut, votre revenu cadastral reste figé sur une base ancienne, ce qui crée des inégalités entre habitants.

ET LES PERMIS D'URBANISME ?

Indépendamment du cadastre, il est indispensable de rappeler que **certaines travaux nécessitent obligatoirement un permis d'urbanisme**. Celui-ci doit être demandé avant de commencer les travaux et obtenu avant toute transformation du bâti. Les propriétaires qui envisagent des travaux sont donc invités à se renseigner au préalable auprès du service Urbanisme communal. Ce service est là pour répondre à vos questions, vous indiquer si un permis est nécessaire

et vous accompagner dans vos démarches. Cela permet d'éviter les mauvaises surprises ou des procédures de régularisation coûteuses après coup.

LE RÔLE DU SERVICE URBANISME ET DE L'INDICATEUR-EXPERT

Le service Urbanisme de Trooz travaille en collaboration avec l'indicateur-expert mandaté par la Province de Liège. Ensemble, ils veillent à ce que les données cadastrales reflètent la réalité du parc immobilier communal et que les habitants soient correctement informés.

Leur mission est également pédagogique : expliquer aux citoyens leurs droits et obligations, les aider à régulariser leur situation et les accompagner dans la constitution de leurs dossiers.

UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE POUR TOUS

Au-delà de l'aspect budgétaire, c'est surtout une question de **justice fiscale** : chaque citoyen contribue à hauteur de la valeur réelle de son bien, ni plus, ni moins.

La mise à jour du revenu cadastral ne doit donc pas être vue comme une sanction, mais comme une mise en conformité bénéfique à l'ensemble de la collectivité. Elle permet d'éviter que certains paient trop, et d'autres pas assez, par rapport à la réalité de leur logement.

Indicateur-expert : Jordan THISSEN -
jordan.Thissen@provincedeliege.be

Service Urbanisme : Sarah TANKOANO -
sarah.tankoano@trooz.be



FORMATIONS NUMÉRIQUES MOBITIC : DÉCOUVREZ, APPRENEZ, PROGRESSEZ !

La Commune de Trooz poursuit son engagement en faveur de l'inclusion numérique et propose, en collaboration avec la Province de Liège, une série de formations gratuites dans le cadre du programme MOBITIC.

Ces ateliers, ouverts à tous, visent à aider les citoyens à mieux comprendre et utiliser les outils numériques du quotidien, dans une ambiance conviviale et accessible à tous les niveaux.

LE PROGRAMME 2026 À TROOZ

- **Lundi 16 mars 2026 (13h30 – 16h)**
Application Itsme et eID (carte d'identité électronique)
> Apprenez à vous identifier en ligne en toute sécurité et à accéder facilement aux services numériques (banques, SPF, MyMinfin, etc.).
- **Vendredi 24 avril 2026 (13h – 15h30)**
Le Cloud : Google Drive, OneDrive, Dropbox, iCloud...
> Découvrez comment stocker, partager et sécuriser vos fichiers dans le "nuage".

- **Lundi 22 juin 2026 (13h30 – 16h)**
Comprendre » ChatGPT
> Familiarisez-vous avec l'intelligence artificielle et découvrez comment elle peut vous simplifier la vie au quotidien.
- **Vendredi 3 juillet 2026 (13h – 15h30)**
Gérer un compte Google et un agenda
> Apprenez à organiser vos mails, vos rendez-vous et vos documents avec les outils Google.

DES FORMATIONS POUR TOUS

Ces ateliers s'adressent à tous les citoyens, quel que soit leur niveau. Le but : **renforcer l'autonomie numérique** de chacun, faciliter l'accès aux démarches en ligne et développer la confiance dans l'utilisation des technologies actuelles.

Lieu : Salle des Mariages
Rue de l'Église 22, 4870 Trooz
Inscriptions obligatoires : 0498 62 78 21



Noces d'OR



Lescrenier, Roger Joseph & Florkin, Francine Yvonne	29/08/75
Manfé, Pierre Antoine & Modica, Lydia Rosalia	20/09/75
Burger, Marc André & Pierozek, Micheline Jeannine	27/09/75
Leinartz, Claude Huber & Dourcy, Colette Henriette	29/11/75

Noces de DIAMANT

Sadron, René Jules & Lefevre, Andrée Marthe	11/09/65
---	----------



Assuntini Alicia & Fegers Kevin	09/08/25	Trooz
Degives Violette & Lambert Thomas	30/08/25	Trooz
Boujemaa Maureen & Conzen Jérémy	30/08/25	Trooz
Gaspar Gaëlle & Durrant Louis	30/08/25	Trooz
Louis Gaëtane & Dodemont Benoît	13/09/25	Trooz
Robyns Valérie & Senelart Pierre	04/10/25	Trooz
Forêt Isabelle & Jambon Eric	25/10/25	Trooz
Casares Montero Safia & Haloui Oussama	25/10/25	Trooz

Beuken Laurant Misha	Liège	08/08/2025
Bellaire Olivia	Liège	08/08/2025
Milazzo Amalia	Trooz	17/08/2025
Rennotte Denooz Leonor	Liège	19/08/2025
Roth Mathys	Liège	20/08/2025
Studzianski Alba	Liège	22/08/2025
Tart Louise	Liège	28/08/2025
Melen Lou	Verviers	09/09/2025
Scaillet Léa	Verviers	15/09/2025
Ndayishimiye Mila	Verviers	18/09/2025
Haubrechts Lucile	Liège	19/09/2025
Maksymiuk Andrea	Liège	19/09/2025
Colin Louis	Liège	19/09/2025
Lacrosse Maël	Liège	07/10/2025
Caldaras Mihai Amos	Liège	19/10/2025
Colignon Lizio	Verviers	22/10/2025
Vaes Cariati Giulia	Liège	22/10/2025
Van Michel dit Valet Agathe	Liège	24/10/2025
Ahmadzai Mohammad	Verviers	25/10/2025





Monsieur Misson Luc	24/12/1952	07/08/2025
Monsieur Hoylaerts Paul	25/01/1947	15/08/2025
Monsieur Blavier Guillaume	14/04/1937	26/08/2025
Monsieur Gorgonzola Michel	26/02/1953	10/09/2025
Monsieur de Biolley Marc	28/05/1964	15/09/2025
Madame Fransquet Suzanne	31/12/1950	22/09/2025
Monsieur Dethier Guillaume	01/08/1957	24/09/2025
Madame Laval Michelle	02/10/1962	01/10/2025
Monsieur Léonard Georges	12/03/1945	02/10/2025

Monsieur Picard Richard	11/12/1949	02/10/2025
Monsieur Elias Francis	11/03/1953	03/10/2025
Madame Meurice Fabienne	06/05/1963	06/10/2025
Monsieur Mazzei Francesco	23/09/1951	11/10/2025
Monsieur Xhenseval Jean	02/01/1952	11/10/2025
Monsieur Lepage Michel	17/07/1951	17/10/2025
Monsieur Scuvée Christophe	05/06/1972	25/10/2025
Monsieur Di Giovanni Attilio	11/11/1942	29/10/2025

HORAIRES DU SERVICE POPULATION ET ÉTAT CIVIL

Le service Population et État civil vous accueille pour toutes vos démarches administratives :
cartes d'identité, passeports, changements d'adresse, permis de conduire, actes d'état civil, naissances, mariages, décès, etc.

Attention : ce service ne suit pas le même horaire que les autres services communaux.

À certains moments, l'équipe travaille à **guichet fermé** afin de pouvoir traiter les dossiers administratifs dans les meilleurs délais.

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00
- Les mercredis et vendredis après-midi : de 13h00 à 15h00
- Le samedi matin : de 9h00 à 12h00

Sans rendez-vous : changement d'adresse, carte d'identité, passeport, permis de conduire, extraits de casier (sauf modèle 2), certificats et autres documents.

Sur rendez-vous : naissance, mariage, décès, divorce, cohabitation légale, nationalité, reconnaissance pré/postnatale et service des étrangers.

0483 52 34 64 – 0486 04 27 54
population@trooz.be

Astuce : gagnez du temps !

De nombreux documents sont disponibles en ligne et gratuitement via la plateforme Mon Dossier et sur notre plateforme eguichet

Vous pouvez y obtenir notamment :

- Certificat de résidence ou de composition de ménage
- Certificat de nationalité belge
- Certificat de vie
- Certificat de cohabitation légale
- Et bien d'autres encore.



DES ŒUVRES POUR SE SOUVENIR, SE RASSEMBLER ET ALLER DE L'AVANT

La Commune de Trooz a reçu un subside de la Région wallonne pour la création d'œuvres commémoratives en mémoire des inondations de juillet 2021.

Ce projet est entièrement financé par la Région, sans aucun coût pour la Commune.

DES CRÉATIONS LOCALES PORTEUSES DE SENS

Les œuvres ont été imaginées et réalisées par LGH, artiste local reconnu pour son travail à partir de matériaux de récupération et son engagement en faveur de la nature.

Ces créations sont bien plus que de simples sculptures : elles sont vivantes et participatives.

Elles ont été conçues pour être **vécues et partagées**
— non seulement admirées, mais aussi **utilisées**

comme bancs, invitant au repos, à la réflexion et à l'échange.

OÙ LES DÉCOUVRIR ?

Les œuvres sont réparties à travers plusieurs lieux symboliques de la commune :

Rue des Aubépines (Fraipont cité)

Drève Patureau (Fraipont village)

Parc Julie et Mélissa (La Brouck)

Parc communal

Les installations ont été **finalisées et mises en valeur** par des **pancartes portant leurs noms** ainsi que par des **plantations de saison**, pour une intégration harmonieuse dans leur environnement naturel.



UN MOMENT DE MÉMOIRE ET DE PARTAGE

L'**inauguration officielle** de ces œuvres a eu lieu le **samedi 22 novembre** dans le **parc communal de Trooz**, à l'occasion de la Journée de l'Arbre.

Ce fut un moment **riche en émotion et en symboles**, marqué par la **mémoire**, la **solidarité** et la **volonté d'aller de l'avant**.

Ces bancs commémoratifs resteront désormais comme autant de **témoins de résilience**, invitant chacun à se souvenir... tout en profitant d'un instant de calme au cœur de la nature.



PÉRIODE DE CHASSE RAPPEL : PRUDENCE LORS DE VOS BALADES À TROOZ

La saison de chasse 2025-2026 est ouverte, et plusieurs battues sont programmées sur le territoire de Trooz et des communes voisines.

Afin d'assurer la sécurité de tous, certaines zones forestières seront temporairement fermées à la circulation des promeneurs lors de ces journées.

Dates et zones concernées

23 décembre 2025 –

Le Thier, Péry (Trooz – Chaudfontaine)

20 janvier 2026 – Noirfalise et Andoumont

Les balades du syndicat d'initiative concernées :

le 23/12 Balade **2 et 3** (le thier)

le 20/01 les balades **3 et 4** (Noirfalise et Andoumont)

Retrouvez les balades ici :

<https://www.trooz.be/tourisme/a-voir-faire/les-balades-balisees-de-la-region>

Ces journées de battue impliquent une fermeture totale des chemins forestiers concernés, du lever au coucher du soleil.

Pour votre sécurité, n'empruntez pas ces chemins durant toute la journée.

SIGNALISATION ET SÉCURITÉ

Les chemins fermés sont signalés par des panneaux rouges officiels représentant une silhouette de chasseur.

Ces affiches sont apposées 48h avant le début de la chasse et retirées dans les 24h suivant celle-ci.

Une affiche jaune est purement informative : elle annonce une action de chasse à venir mais n'interdit pas le passage.

PENDANT VOS BALADES :

- restez sur les sentiers balisés,
- portez des vêtements visibles (évitez le kaki ou le marron),
- respectez scrupuleusement la signalisation en place.

POUR S'INFORMER AVANT DE PARTIR

Des cartes interactives permettent de consulter les dates et zones de chasse en temps réel :

<https://partageonslaforet.be>

[ChasseOnWeb](#) (SPW – site officiel)

[WalOnMap](#) (Géoportail de la Wallonie > onglet "Chasse – Territoires et dates")

Ces plateformes sont mises à jour régulièrement par le Département de la Nature et des Forêts (DNF).

EN CAS DE DOUTE

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter :

Cantonnement d'Aywaille – DNF Liège
Rue du Halage 47, 4920 Remouchamps
04/247.99.90





LA VIE DE VOTRE COMMUNE EN UN CLIN D'OEIL

DÉCEMBRE 2025							
L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

JANVIER 2026							
L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

FÉVRIER 2026							
L	M	M	J	V	S	D	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28		

MARS 2026							
L	M	M	J	V	S	D	
							1
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

20 DÉCEMBRE

- Concert de Noël du Cabaret Fassotte
Infos : 0493/36.29.43

22-23-26 DÉCEMBRE

- stage de Kung fu à Fraipont Campagne
Infos : 087/26.80.12

24 DÉCEMBRE

- Messe de Minuit à l'Eglise Sainte-Catherine
Infos : 0484/49.49.06

24 JANVIER

- Concert du Cabaret
Infos : 0493/36.29.43

7 FÉVRIER

- soirée Solidarité Trooz
Infos : 0478/96.02.48

8 FÉVRIER

- Goûter des pensionnés de Trooz
Infos : 0478/17.12.67

21 FÉVRIER

- Concert du Cabaret Fassotte
Infos : 0493/36.29.43

28 FÉVRIER ET 1^{er} MARS

- Brocante du RBC Prayon
Infos : 0475/82.62.56

28 FÉVRIER AU 8 MARS

- Exposition de peintures aquarelles de Madeleine Collinet au Maka
Infos : 0490/19.91.72

7 MARS

- Carnaval de Nessonvaux
Infos : 0496/05.02.95

SOLIDARITE TROOZ

une ASBL de la commune de Trooz venant en aide aux personnes atteintes de maladies graves en intervenant dans les frais pharmaceutiques. Soutenue par Denise Laurent, Présidente et Bourgmestre honoraire, cette ASBL aide des dizaines de personnes. Elle organise le traditionnel souper solidarité le 1^{er} samedi de février pour récolter des fonds.



Annoncez vos manifestations dans notre agenda

Vous êtes une association, une asbl, un comité, une commune et vous voulez promouvoir vos activités ! Inscrivez-vous sur notre site

<https://pro.ovatourisme.be/>

Vos évènements apparaîtront dans l'agenda du site de la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève et seront repris (sous réserve des délais de parution) dans l'agenda papier... et tout ceci GRATUITEMENT !



Date limite pour présence dans l'agenda papier
Nov./déc./janvier (01/10)
Février/mars/avril (01/01)
Mai/juin (01/04)
Juillet/août (01/06)
Septembre/octobre (01/08)

